



**RAPPORT DU MAIRE,
MONSIEUR RÉGIS LABEAUME,
SUR LES FAITS SAILLANTS
DU RAPPORT FINANCIER 2017
DE LA VILLE DE QUÉBEC**

Juin 2018

CONSEIL MUNICIPAL - le 18 juin 2018

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs les membres du conseil,

Mesdames, Messieurs,

Cette déclaration sur les faits saillants du rapport financier 2017 de la Ville de Québec est présentée conformément aux nouvelles dispositions de la Loi sur les cités et villes, article 105.2.2. Ce rapport doit être rendu public lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin et être diffusé sur le territoire de la municipalité.

Afin de satisfaire à cette obligation, je vous entretiendrai des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe.

RAPPORT DU MAIRE, MONSIEUR RÉGIS LABEAUME, SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017 DE LA VILLE DE QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER 2017

Le rapport financier 2017, attesté par la trésorière de la Ville, est déposé au conseil municipal ce lundi 18 juin 2018. Il est accompagné de la reddition de comptes financière qui présente les résultats de l'administration municipale sous la forme administrative avec laquelle le budget a été adopté.

Le rapport financier est accompagné des rapports, sans réserve, du vérificateur général et du vérificateur externe. Selon l'avis de ces derniers, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Québec au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

L'exercice financier consolidé 2017¹ s'est soldé par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 23,8 millions de dollars.

Pour l'administration municipale, cet excédent s'élevait à 20,6 millions de dollars. L'excédent de fonctionnement accumulé non affecté se chiffrait à 76,6 millions de dollars soit 57,7 millions de dollars pour la proximité et 18,9 millions de dollars pour l'agglomération. L'excédent accumulé de fonctionnement affecté s'élevait à 78,1 millions de dollars à la même date.

RÉALISATIONS 2017 CONSOLIDÉES	
Revenus	1 706 515 896 \$
Charges	1 439 454 598 \$
Excédent de l'exercice	267 061 298 \$
Revenus d'investissement	165 902 172 \$
Éléments de conciliation à des fins fiscales	77 408 215 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	23 750 911 \$

¹ Ville de Québec et Réseau de transport de la Capitale consolidé

INVESTISSEMENTS ET DETTE

Au cours de l'exercice financier 2017, la Ville a réalisé des investissements pour un montant total de 412,8 millions de dollars, dont 362,0 millions de dollars à titre d'actifs immobilisés.

Plus du tiers des investissements directs en infrastructures de 260,2 millions de dollars ont été consacrés aux eaux usées suivant le programme de réhabilitation de conduites d'aqueduc et d'égout. Également, plus du quart des investissements en infrastructures sont affectés aux chemins, rues et trottoirs suivant le programme de réfection et de réhabilitation des chaussées et l'opération massive d'asphaltage.

Au 31 décembre 2017, la dette nette de la Ville s'établissait à 1 milliard 592,3 millions de dollars, en baisse de 34,9 millions de dollars, soit une diminution de 2,1 %, par rapport au 1^{er} janvier 2017.

Les investissements et la dette évoluent en conformité avec le plan de gestion de la dette qui a été présenté au printemps 2011. Cette stratégie a été mise en place pour diminuer la pression sur la dette et sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements anticipés.

Le cadre financier est également respecté dans son ensemble.

Je rappelle que le rapport financier et la reddition de comptes financière sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec.

Je vous remercie de l'appui que vous me témoignez ainsi qu'à mon équipe.

Le Maire